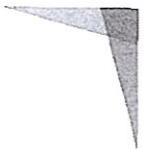


ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024



ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

CONTENU	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3 – 4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 – 14
Annexes des produits et charges par secteur	15 – 22

Aux membres de l'Association franco-yukonnaise

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association franco-yukonnaise, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association franco-yukonnaise au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023, et de l'actif net aux 1 avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

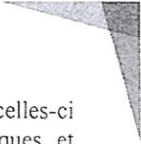
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.


Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- 
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
5 juin 2024


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

PRODUITS	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Patrimoine canadien	980 863 \$	781 302 \$
Gouvernement du Yukon - Éducation	544 282	331 874
CanNor	569 386	396 230
Emploi et Développement social Canada	412 842	399 439
Gouvernement du Yukon - Développement économique	360 399	306 390
Société santé en français	291 762	271 291
Citoyenneté et Immigration Canada	200 582	162 008
Ventes d'annonces	183 709	182 085
Gouvernement du Yukon - DSF	171 535	205 295
Autofinancement et autres	150 960	126 920
Réseau.Presse APF	102 577	47 664
FAAFC	101 747	116 808
Autres contributions	73 857	111 827
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	70 000	90 986
Justice Canada	57 400	51 220
Intérêts	57 230	43 220
FJCF	52 264	108 576
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	42 156	-
CNFS / ACUFC	37 990	35 000
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	37 250
Abonnements, inscriptions et cotisations	32 809	43 941
Gouvernement du Québec - SQRC	16 000	12 500
Amortissement des apports reportés	14 789	11 197
Ventes de repas	8 637	13 545
Ventes de sirop d'érable	7 864	8 783
Commissaire du Yukon	7 550	-
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	5 931	1 959
Ventes de billets de spectacles	2 225	3 088
	<u>4 590 206 \$</u>	<u>3 900 398 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

CHARGES	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Salaires et avantages sociaux	2 392 245 \$	2 065 646 \$
Honoraires	602 025	521 117
Promotion et publicité	589 021	490 880
Loyer et location de salles	259 260	253 162
Représentation, réunions et déplacements	245 405	207 358
Contributions aux organismes	122 276	9 400
Fournitures de bureau	70 747	70 599
Imprimerie	59 958	70 760
Informatique	32 285	27 940
Télécommunications	24 255	29 054
Inscriptions	23 834	27 837
Amortissement des immobilisations corporelles	19 831	15 087
Assurances	13 339	9 941
Location d'équipements	11 458	16 823
Coût des repas	8 805	10 774
Produits d'érable	7 990	5 181
Intérêts et frais bancaires	4 917	3 676
Mauvaise créances	620	-
	<u>4 488 271 \$</u>	<u>3 835 235 \$</u>
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u>101 935 \$</u>	 <u>65 163 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

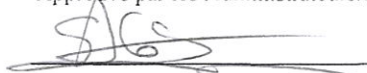

ACTIF NET	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectation (Note 11)	Non-grevé d'affectation	Total 2024	Total 2023
Solde au début de l'exercice	12 424 \$	1 206 366 \$	507 835 \$	1 726 625 \$	1 672 016 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 046)	26 226	80 755	101 935	65 163
Transferts	-	8 975	(8 975)	-	-
Don fait à une société apparentée (Note 12)	-	-	-	-	(10 554)
Achats d'immobilisations	61 727	-	(61 727)	-	-
Apports reçus	(42 619)	-	42 619	-	-
Solde à la fin de l'exercice	26 486 \$	1 241 567 \$	560 507 \$	1 828 560 \$	1 726 625 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de la situation financière
au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	1 605 878 S	935 378 S
Comptes clients	33 954	22 273
Compte client de l'organisme contrôlé (SIFY)	3 759	3 024
Subventions à recevoir	349 457	845 892
Intérêts à recevoir	14 164	13 594
Taxes sur les produits et services à recevoir	20 254	15 287
Dépôt à terme, préférentiel – 2,70 %, échéant en novembre 2024	21 203	20 388
Partie courante des hypothèques à recevoir (Note 6)	12 793	12 300
Frais payés d'avance	<u>12 424</u>	<u>26 545</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	2 073 886	1 894 681
FONDS MUTUELS	38 811	32 879
INVESTISSEMENTS (Note 5)	856 613	847 407
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>91 789</u>	<u>49 895</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>3 061 099</u>	<u>2 824 862</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	461 014	540 525
Compte à payer à l'organisme contrôlé (SIFY)	15 246	12 486
Salaires et charges sociales à payer (Note 9)	269 144	233 791
Revenus reportés (Note 7)	<u>421 832</u>	<u>273 961</u>
TOTAL PASSIF À COURT TERME	1 167 236	1 060 763
PASSIF À LONG TERME		
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	<u>65 303</u>	<u>37 474</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1 232 539</u>	<u>1 098 237</u>
ACTIF NET		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 486	12 424
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION (Note 11)	1 241 567	1 206 366
ACTIF NET NON-GREVÉ D'AFFECTATION	<u>560 507</u>	<u>507 835</u>
	<u>1 828 560</u>	<u>1 726 625</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>3 061 099 S</u>	<u>2 824 862 S</u>

Approuvé par les Administrateurs.trices:

 Administrateur.trice
 Administrateur.trice

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits reçus de subventions gouvernementales	4 110 161 S	2 498 083 S
Produits reçus des clients	1 033 985	1 070 756
Intérêts reçus	33 845	30 554
Charges payées aux fournisseurs et employés	(4 500 684)	(3 828 444)
Don fait à une société apparentés	-	(10 554)
	<u>677 307</u>	<u>(239 605)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits d'apports reportés	<u>42 619</u>	<u>12 922</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement des hypothèques à recevoir	12 301	11 827
Achats de dépôts à terme	-	(500 000)
Achats d'immobilisations	<u>(61 727)</u>	<u>(14 231)</u>
	<u>(49 426)</u>	<u>(502 404)</u>
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE	670 500	(729 087)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>935 378</u>	<u>1 664 465</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>1 605 878</u></u> S	<u><u>935 378</u></u> S

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association franco-yukonnaise (Association) est un organisme sans but lucratif incorporé sous la *Loi sur les Sociétés du Yukon*, qui est l'organisme porte-parole officiel et leader du développement de la communauté franco-yukonnaise depuis 1982. L'Association franco-yukonnaise vise à améliorer la qualité de la vie en français des francophones du Yukon.

L'Association est un organisme sans but lucratif et elle est ainsi exonérée d'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Association dépendent des contributions de différents paliers gouvernementaux à 76 % (2023-71 %).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes canadiennes comptables pour les organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations et des apports reportés ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les produits provenant d'autofinancement et autres, des ventes d'annonces, de repas, de sirop d'érable et billets de spectacles sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ou marchandises sont reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des abonnements, inscriptions, cotisations et commandites sont comptabilisés au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 31 mars 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Organisme contrôlé

- c) L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais du fait que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de l'Association franco-yukonnaise. Les états financiers de Société des immeubles franco-yukonnais ne sont pas consolidés dans les états financiers de l'Association. L'Association a plutôt choisi de divulguer la situation financière ainsi que les résultats des activités et les flux de trésorerie de cette entité à la note 11.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et, s'il y a lieu, les placements qui ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties annuellement sur la durée d'utilisation probable comme suit:

Mobilier et aménagement	20 % (dégressif)
Équipement informatique	30 % (dégressif)

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Instruments financiers

- f) Les actifs et passifs financiers sont tous évalués initialement à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, le compte client de l'organisme contrôlé, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à terme et les hypothèques à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds mutuels. La juste valeur de ces placements est déterminée en fonction des cours boursiers à la date de clôture.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes à payer et frais courus, le compte à payer à l'organisme sous contrôle et les salaires et charges sociales à payer.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et de services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

- h) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation des charges

- i) Les charges reliées à un projet spécifique sont comptabilisées directement au projet respectif. Les charges générales ayant un impact sur les projets sont allouées aux projets connexes sur la base de l'estimé fait par la direction. Toutes autres charges sont comptabilisées au projet administration.

3. ENCAISSE GRÉVÉE D'AFFECTION EXTERNE

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions reportées	421 832	\$	273 961	\$
Encaisse non-grevée d'affectation externe	<u>1 184 046</u>		<u>661 417</u>	
	<u>1 605 878</u>	\$	<u>935 378</u>	\$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		Amortissement		Valeur nette	
			Accumulé		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Mobilier et aménagement	215 558	\$	160 727	\$	54 831	\$ 23 284
Équipement informatique	170 825		133 867		36 958	26 611
	<u>386 383</u>	\$	<u>294 594</u>	\$	<u>91 789</u>	\$ <u>49 895</u>

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

5. INVESTISSEMENTS

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
4,25 %, échéant en septembre 2025	260 625	\$	250 000	\$
4,55 %, échéant en septembre 2027	261 375		250 000	
Hypothèque à recevoir – SIFY (Note 6)	<u>334 613</u>		<u>347 407</u>	
	<u>856 613</u>	\$	<u>847 407</u>	\$

6. HYPOTHÈQUES À RECEVOIR

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Hypothèque à recevoir – SIFY	347 407		359 707	
Moins : Portion à court terme	<u>12 793</u>		<u>12 300</u>	
Portion à long terme	<u>334 613</u>	\$	<u>347 407</u>	\$

L'organisme a octroyé, pour la rénovation du toit de la SIFY, une hypothèque de 416 932 \$ qui est garantie par l'édifice et le terrain d'une valeur comptable nette de 1 483 075 \$, remboursable par paiements mensuels de 2 184 \$ incluant capital et intérêts, portant un taux d'intérêt de 4%, échéant le 31 décembre 2027.

7. REVENUS REPORTÉS

	Solde d'ouverture		Montants Reçus/ rembourser		Montants utilisés		Solde de fermeture	
Gouvernement du Yukon - Éducation	72 163	\$	556 250		580 726		47 687	\$
Emploi Développement Social Canada	-		413 794		388 917		24 877	
Patrimoine canadien	-		1 213 196		980 863		232 333	
Gouvernement du Yukon - Santé	-		53 700		43 545		10 155	
Société Santé en Français	-		301 246		291 762		9 484	
EDSC (Nouveau Horizon)	25 000		25 000		25 000		25 000	
CanNor	85 275		484 111		569 386		-	
FAAFC	14 220		130 852		101 747		43 325	
FCCF	3 000		3 000		5 100		900	
Conseil des Arts du Canada	26 600		-		26 600		0	
Citoyenneté et Immigration Canada	7 037		205 923		203 092		9 868	
FJCF	7 668		44 597		52 265		0	
Réseau.Presse APF	-		118 600		102 577		16 023	
PCFAD	24 738		(18 238)		6 500		0	
Autres	8 260		2 180		8 260		2 180	
	<u>273 961</u>	\$	<u>3 534 211</u>		<u>3 386 340</u>		<u>421 832</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 31 mars 2024

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite autorisée de 50 000 \$ garantie par un dépôt à terme. Le dépôt à terme échéant en novembre 2024 est donné en garantie de la carte de crédit.

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 35 420 \$ (2023 – 48 292 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Solde d'ouverture	37 474	\$	35 748	\$
Subventions reçues pendant l'année	42 619		12 922	
Moins: Montant amorti	<u>(14 790)</u>		<u>(11 196)</u>	
Solde de fermeture	<u>65 303</u>	\$	<u>37 474</u>	\$

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATION

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Fonds Service en région	10 000	\$	10 000	\$
Fonds PCS	2 865		2 865	
Fonds Aurore boréale	38 516		29 541	
Fonds d'investissement communautaire	<u>1 190 186</u>		<u>1 163 960</u>	
Actifs nets grevés d'affectations	<u>1 241 567</u>	\$	<u>1 206 366</u>	\$

Le Fonds Service en région vise à développer des initiatives pour les francophones en région. Le Fonds Aurore boréale vise à soutenir l'Aurore boréale dans l'éventualité d'un manque à gagner dans la vente de publicité. Le Fonds PCS a été créé dans l'éventualité d'une évaluation de gouvernance indépendante pour le PCS. Le Fonds d'investissement communautaire vise à développer la capacité financière de soutenir des projets et des initiatives qui visent l'avancement de la Franco-Yukonnie et qui contribuent à accroître l'espace francophone au Yukon.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un montant de 13 736 \$ (2023 – 16 879 \$) a été versé à des administrateurs ou des compagnies sous leur contrôle pour divers services. Un montant de 914\$ est dû à une de ces compagnie. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normale de affaires et comptabilisées selon la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les apparentés.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

13. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais parce que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société.

L'Association a versé des loyers pour la location d'espaces à bureau et la location de salles et autres pour un montant de 251 951 \$ (2023 – 237 277 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. De plus, l'Association a comptabilisé des produits d'intérêts sur une hypothèque à recevoir de la Société des immeubles franco-yukonnais pour un montant de 13 870 \$ (2023 – 14 384 \$) (Note 6). Ce montant est inclus dans le poste « Intérêts gagnés » à l'état des résultats. Finalement, l'Association a comptabilisé des produits relativement à des frais d'administration pour un montant de 12 000 \$ (2023 - 12 000 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties.

L'Association a choisi de divulguer les informations suivantes provenant des états financiers de la Société des immeubles franco-yukonnais pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

BILAN	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Actif	<u>1 752 786</u>	\$	<u>1 782 410</u>	\$
Passif	1 136 511		1 201 667	
Actif net	<u>616 275</u>		<u>580 743</u>	
	<u>1 752 786</u>	\$	<u>1 782 410</u>	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Produits	348 088	\$	321 871	\$
Charges	<u>312 556</u>		<u>330 088</u>	
Excédent (Insuffisance) net des produits sur les charges	<u>35 532</u>	\$	<u>(8 217)</u>	\$
FLUX DE TRÉSORERIE	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	51 543	\$	29 185	\$
Encaisse provenant des activités de financement	(12 300)		(11 827)	
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	<u>(5 075)</u>		<u>-</u>	
Augmentation de l'encaisse	34 168		17 358	
Encaisse au début de l'exercice	<u>181 500</u>		<u>164 142</u>	
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>215 668</u>	\$	<u>181 500</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de l'Association aux risques au 31 mars 2024.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à ce risque en regard à ses comptes clients, son compte client de l'organisme contrôlé, ses subventions à recevoir et ses hypothèques à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses dépôts à terme et ses hypothèques à recevoir à taux fixes. Ces instruments financiers exposent l'Association à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes à payer et frais courus, son compte à payer à l'organisme contrôlé et, ses salaires et charges sociales.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Administration, coordination, justice, relations communautaires et fonds d'investissement
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	437 453 \$	393 070 \$
Justice Canada	57 400	51 220
Intérêts	57 230	43 220
Autofinancement et autres	40 393	38 762
Autres contributions	12 712	28 342
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	5 931	1 959
Gouvernement du Yukon - DSF	5 000	5 000
	<u>616 119</u>	<u>561 573</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	369 219	351 698
Honoraires	59 304	53 731
Loyer et location de salles	47 604	45 444
Représentation, réunions et déplacements	22 407	21 944
Contributions aux organismes	16 700	550
Fournitures de bureau	15 055	12 388
Informatique	8 811	5 482
Assurances	5 999	3 952
Promotion et publicité	5 871	11 961
Achat d'immobilisations	5 080	2 999
Télécommunications	4 353	4 775
Imprimerie	2 481	1 275
Inscriptions	1 698	596
Intérêts et frais bancaires	1 680	1 425
Location d'équipements	145	132
	<u>566 407</u>	<u>518 352</u>
Excédent des produits sur les charges avant les <i>ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés</i>	<u>49 712</u>	<u>43 221</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 199	2 452
Actifs immobilisés	5 080	2 999
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	4 015	4 091
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	2 999
	<u>52 976 \$</u>	<u>41 582 \$</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>52 976 \$</u>	<u>41 582 \$</u>

*Programmation de base

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Aurore boréale
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Vente d'annonces *	183 709 \$	182 085 \$
Patrimoine canadien **	142 519	74 447
Réseau.Presse APF	102 577	47 664
FJCF	33 597	66 195
Autofinancement et autres	31 320	15 121
Abonnements, inscriptions et cotisations	14 524	11 908
Commissaire du Yukon	7 550	-
Gouvernement du Yukon - Développement économique	-	26 529
	<u>515 796</u>	<u>423 949</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	310 981	276 405
Honoraires	84 530	46 734
Imprimerie	40 484	34 263
Promotion et publicité	12 631	3 386
Loyer et location de salles	11 461	11 566
Fournitures de bureau	7 786	6 369
Informatique	7 226	6 957
Représentation, réunions et déplacements	3 911	5 384
Télécommunications	3 461	4 520
Locations d'équipements	630	527
Inscriptions	422	132
Intérêts et frais bancaires	363	215
Assurances	360	360
Achat d'immobilisations	-	1 308
	<u>484 246</u>	<u>398 126</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>31 550</u>	<u>25 823</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	1 482	2 117
Actifs immobilisés	-	1 308
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	3 114	4 112
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>29 918</u></u> \$	<u><u>25 136</u></u> \$

* 2024 (Vente d'annonces: un montant de 68 074 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

* 2023 (Vente d'annonces: un montant de 79 674 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

**2024 (Programmation de base 49 500 \$, Aide aux éditeurs 60 069 \$, 125 ans de francophonie au Yukon 32 950 \$)

**2023 (Programmation de base 49 500 \$, Aide aux éditeurs 24 947 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Développement économique
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
CanNor	569 386 \$	396 230 \$
Emploi et Développement social Canada	388 917	375 252
Gouvernement du Yukon - Développement économique	361 600	279 861
Citoyenneté et Immigration Canada	203 092	163 253
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	50 000	69 500
Gouvernement du Québec - SQRC	16 000	-
Gouvernement du Yukon - DSF	16 000	-
Autofinancement et autres	10 402	10 839
Patrimoine canadien	9 294	-
	<u>1 624 691</u>	<u>1 294 935</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	736 123	596 291
Promotion et publicité	518 340	421 124
Représentation, réunions et déplacements	122 630	71 986
Loyer et location de salle	95 801	91 527
Honoraires	61 578	43 398
Contributions aux organismes	37 301	-
Inscriptions	16 307	21 225
Fournitures de bureau	9 246	10 987
Imprimerie	6 719	25 134
Télécommunications	5 289	5 821
Achat d'immobilisations	4 787	2 059
Informatique	4 197	6 023
Assurances	4 164	4 128
Intérêts et frais bancaires	1 366	1 186
Mauvaise créances	620	-
Location d'équipements	145	842
	<u>1 624 613</u>	<u>1 301 731</u>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>78</u>	<u>(6 796)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 204	1 787
Actifs immobilisés	4 787	2 059
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	2 115	1 676
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>4 787</u>	<u>2 059</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>167</u></u> \$	<u><u>(6 685)</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Jeunesse
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Éducation	43 750 \$	-
Patrimoine canadien *	39 215	47 875
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	37 250
Autres contributions	19 005	20 795
FJCF	18 667	42 381
Autofinancement et autres	17 742	2 714
Gouvernement du Yukon - DSI	-	12 795
	<u>171 239</u>	<u>163 810</u>
 CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	113 935	107 954
Représentation, réunions et déplacements	15 732	12 015
Loyer et location de salles	11 474	12 961
Promotion et publicité	8 174	1 077
Honoraires	7 293	23 396
Fournitures de bureau	3 810	1 614
Contribution aux organismes	3 000	500
Inscriptions	2 634	525
Imprimerie	1 840	534
Coût des repas	1 003	1 302
Assurances	930	-
Télécommunications	599	1 038
Informatique	546	505
Intérêts et frais bancaires	270	-
Location d'équipements	-	390
	<u>171 240</u>	<u>163 811</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(1)</u>	<u>(1)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	10	12
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>113</u>	<u>142</u>
 INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u>(104) \$</u>	 <u>(131) \$</u>

*2024 (Programmation de base 39 215 \$)

*2023 (Programmation de base 26 945 \$, Fond de relance 20 930 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Arts et culture
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	196 709 \$	240 909 \$
Autres contributions	36 880	56 510
Autofinancement et autres	25 013	19 083
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	20 000	21 486
Ventes de repas	8 637	13 545
Ventes de sirop d'érable	7 864	8 783
Ventes de billets de spectacles	2 225	3 088
Abonnements, inscriptions et cotisations	572	1 501
Gouvernement du Yukon - DSF	-	12 500
Gouvernement du Québec - SQRC	-	12 500
	<u>297 900</u>	<u>389 905</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	176 026	151 181
Honoraires	47 931	99 679
Représentation, réunions et déplacements	25 220	63 855
Loyer et location de salles	16 296	25 117
Location d'équipements	9 958	14 405
Produits d'érable	7 990	5 181
Coût des repas	7 774	9 462
Fournitures de bureau	6 056	7 423
Contributions aux organismes	5 025	8 050
Promotion et publicité	2 737	4 906
Assurances	1 088	301
Imprimerie	533	2 072
Inscriptions	490	2 085
Télécommunications	436	1 479
Informatique	246	953
Intérêts et frais bancaires	-	7
	<u>307 806</u>	<u>396 156</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(9 906)</u>	<u>(6 251)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>29</u>	<u>37</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(9 935) \$</u></u>	<u><u>(6 288) \$</u></u>

* 2024 (Programmation de base 180 709 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 16 000 \$)

* 2023 (Programmation de base 155 709 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 15 200 \$, Contextualisation 70 000 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Formation
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Éducation	536 976 \$	337 695 \$
Gouvernement du Yukon - DSF	150 535	125 000
Patrimoine canadien	108 607	-
CNFS / ACUFC	37 990	35 000
Abonnements, inscriptions et cotisations	17 713	30 532
Autofinancement et autres	8 044	2 470
Autres contributions	5 260	6 180
	<u>865 125</u>	<u>536 877</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	398 777	335 073
Honoraires	220 159	86 750
Contributions aux organismes	60 250	300
Loyer et location de salles	51 408	44 331
Achat d'immobilisations	50 471	5 821
Représentation, réunions et déplacements	30 465	14 022
Promotion et publicité	12 025	15 813
Fournitures de bureau	9 018	6 103
Informatique	6 818	5 274
Télécommunications	4 717	5 262
Inscriptions	2 257	2 892
Intérêts et frais bancaires	1 238	843
Imprimerie	672	917
Locations d'équipements	580	527
Assurances	-	1 200
	<u>848 855</u>	<u>525 128</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>16 270</u>	<u>11 749</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	7 666	3 694
Actifs immobilisés	50 471	5 821
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	9 103	3 738
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>36 444</u>	<u>5 821</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>28 860</u></u> \$	<u><u>11 705</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Aînés
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
FAAFC	101 747 \$	116 808 \$
Patrimoine canadien *	47 066	28 000
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	43 545	-
Emploi et Développement social Canada	25 000	25 000
Autofinancement et autres	5 841	10 634
	<u>223 199</u>	<u>180 442</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	165 426	131 847
Honoraires	19 425	28 216
Représentation, réunions et déplacements	16 763	5 676
Loyer et location de salles	10 245	7 221
Promotion et publicité	5 519	3 045
Fournitures de bureau	3 081	1 456
Achat d'immobilisations	1 389	-
Informatique	463	846
Télécommunications	398	587
Imprimerie	337	1 341
Assurance	98	-
Coût des repas	28	10
Inscriptions	26	200
	<u>223 198</u>	<u>180 445</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>1</u>	<u>(3)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	428	313
Actifs immobilisés	1 389	-
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	428	313
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>1 389</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>1</u> \$</u>	<u><u>(3)</u> \$</u>

*2024 (Programmation de base 28 000 \$, projet FACC-Art 19 066 \$)

*2023 (Programmation de base 28 000 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
PCS
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Société Santé en Français	291 762 \$	273 335 \$
Autofinancement et autres	12 205	27 297
Gouvernement du Yukon - DSF	-	50 000
	<u>303 967</u>	<u>350 632</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	121 758	115 197
Honoraires	101 805	139 213
Promotion et publicité	23 724	29 568
Fournitures de bureau	16 695	24 259
Loyer et location de salles	14 971	14 995
Représentation, réunions et déplacements	8 277	12 476
Imprimerie	6 892	5 224
Télécommunications	5 002	5 572
Informatique	3 978	1 900
Assurances	700	-
Achat d'immobilisations	-	2 044
Inscriptions	-	182
	<u>303 802</u>	<u>350 630</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>165</u>	<u>2</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	800	822
Actifs immobilisés	-	2 044
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	914	978
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	2 044
	<u>-</u>	<u>2 044</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>51</u> \$</u>	<u><u>(154)</u> \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.